

**Décollage au second régime, sortie longitudinale de piste,
lors d'un vol de convoyage**

Aéronef	Issoire Aviation APM20 Lionceau immatriculé F-GRRX
Date et heure	Mardi 5 avril 2011 à 15 h 00 ⁽¹⁾
Exploitant	Aéroclub de Sens
Lieu	Aérodrome d'Issoire (63)
Conséquences et dommages	Avion fortement endommagé

⁽¹⁾Heure locale.⁽²⁾Position
recommandée
pour le décollage.**CIRCONSTANCES**

Le pilote, accompagné d'un passager, a l'intention de convoier l'avion entre l'aérodrome d'Issoire et celui de Pont-sur-Yonne (89). Il sort les volets à 12,5°⁽²⁾ et s'aligne pour décoller en piste 18R non revêtue. Des témoins indiquent que l'avion quitte le sol sans parvenir à prendre de l'altitude. Il touche à nouveau la piste mais la décélération n'est pas suffisante pour éviter une sortie longitudinale de piste. En fin de course, le train avant et l'hélice se rompent dans une ornière.

Le pilote explique que pendant la prise de vitesse, il a ressenti une perte de puissance et interrompu le décollage. L'examen du moteur n'a pas mis de dysfonctionnement en évidence. La longueur de la piste est de 855 mètres. La masse et le centrage étaient dans les limites définies par le constructeur.

L'avion avait été prêté au club par le constructeur. Le matin de l'accident, le pilote avait effectué un vol de familiarisation d'une vingtaine de minutes avec un instructeur. Il avait réalisé deux décollages et deux atterrissages.

Le pilote détient une licence PPL de 2006 en cours de validité. Il totalisait 258 heures de vol dont 3 heures dans les trois mois précédents et 20 minutes sur type.

Les conditions météorologiques étaient les suivantes : CAVOK, vent calme, température 19 °C, QNH 1027 hPa.

CONCLUSION

Le témoignage semble indiquer que l'avion a décollé au second régime. L'accident est probablement dû à un décollage prématuré.

Une faible expérience sur le type d'avion a pu contribuer à l'événement.